

Commentaire de lobbyparents.ch sur le texte

« Libre choix des écoles – Libre choix de quoi et par qui ? de Karin Müller

L'étude préparée par Karin Müller du Service de la recherche en éducation (SRED) de Genève examine les conditions permettant de comparer les différents dispositifs du libre choix de l'école dans les différents pays. Elle se penche particulièrement sur l'initiative de lobbyparents.ch de BL et indique quelques pistes pour donner plus de chances à des futures initiatives de ce genre.

Malheureusement elle n'a pas compris que le projet de lobbyparents.ch exclut explicitement les écoles qui discriminent sur une base financière et que les écoles bénéficiant d'un financement public n'auraient pas le droit de le compléter par une contribution financières des parents. Ainsi, elle classe le projet de lobbyparents.ch dans une catégorie favorisant la liberté de choix au dépit d'autres priorités politiques comme l'efficacité, l'équité ou la cohésion sociale.

Par ailleurs, il y aurait de la matière à discuter concernant les profils des dispositifs du libre choix esquissés selon les 4 priorités politiques proposées (1. liberté de choix, 2. efficacité productive, 3. équité, 4. cohésion sociale) et lobbyparents.ch conteste les diverses affirmations selon lesquelles aucun dispositif peut favoriser les 4 priorités en même temps. Dans la suite est montré comment le libre choix de l'école peut être appliqué en favorisant les 4 priorités politiques évoqués.

Correction du classement réalisé par l'étude relatif au projet de lobbyparents.ch

Lobbyparents.ch a donné avec le texte de ses initiatives cantonales le cadre du libre choix de l'école *pour tous* avec des garde foux garantissant notamment l'équité et, en conséquence, la cohésion sociale ainsi que la qualité. Lobbyparents.ch a évité de donner des détails - l'élaboration détaillée du dispositif du libre choix dans un canton suisse étant du domaine de la législative. Néanmoins, la proposition de lobbyparents.ch peut marier les 4 priorités politiques (cf. tableau figurant à la page 10 de l'étude) par un seul dispositif :

Critère opérationnel « Objets du choix » : lobbyparents.ch opère une limite :

Il y a la possibilité de choisir parmi tous les établissements publics et les écoles libres ouvertes à tous. Ont ce statut seules les écoles gérées par des privés qui n'excluent pas sur des bases ethniques, religieuses et financières. Ces écoles doivent donc fonctionner avec les mêmes moyens financiers que les écoles gérées par l'état publiques et n'ont pas le droit de demander des écolages aux parents en sus du financement public. Les écoles privées qui exigent un écolage de la part des parents ou qui pratiquent une discrimination ne bénéficient pas du financement étatiques. Elles restent donc inaccessibles pour une grande part de la population.

→ La proposition de lobbyparents.ch favorise donc l'équité sur le plan de l'accès. Si tout enfant a accès à une offre scolaire diversifié indépendamment de sa situation socio-économique il a plus de chances de trouver l'école qui lui correspond et d'atteindre les objectifs d'enseignement.

→ L'atteinte des objectifs d'enseignement de tout enfant, toutes couches sociales confondues, favorise la cohésion sociale.

Effets du critère opérationnel « Objets du choix » sur les 4 priorités politiques dans le dispositif esquissé par lobbyparents.ch :

1/0 liberté : dépend du nombre d'écoles libres ouvertes à tous

1/0 efficacité : dépend du nombre d'écoles libres ouvertes à tous. En plus, le degré d'autonomie consenti aux établissements de l'école gérée par l'état peut venir stimuler l'émulation sur le plan pédagogique entre tous les établissements financés par l'état (publics et libres ouverts à tous) ainsi que leur efficacité

1 équité

1 cohésion sociale

Critère opérationnel « Financement » : lobbyparents.ch opère une limite :

Le financement public ne peut pas être complété par des moyens privés

Effets du critère opérationnel « Financement » sur les 4 priorités politiques dans le dispositif esquissé par lobbyparents.ch :

- 1/0 liberté : dépend du nombre d'écoles libres ouvertes à tous
- 1/0 efficacité : dépend du nombre d'écoles libres ouvertes à tous. En plus, le degré d'autonomie consenti aux établissements de l'école gérée par l'état peut venir stimuler l'émulation sur le plan pédagogique entre tous les établissements financés par l'état (publics et libres ouverts à tous) ainsi que leur efficacité
- 1 équité
- 1 cohésion sociale

Critère opérationnel « Régulation » : peut être régulé selon les priorités politiques - c'est dans la compétence de la législative de réguler p.ex. l'accès!

Lobbyparents.ch propose de réguler l'accès mais ne dicte pas une solution.

On pourrait imaginer de donner la priorité aux enfants du quartier, ensuite aux enfants dont les frères et sœurs seraient déjà scolarisés dans l'école en question, ensuite év. tirage au sort et/ou évaluation approfondie des besoins des enfants en attente.

Lobbyparents.ch propose de réguler un év. manque de place en obligeant les écoles à grand afflux d'expansion. Ceci évidemment sans construire de nouveaux bâtiments mais en envisageant d'exporter des filières dans des bâtiments scolaires qui ont de la place. Un établissement public pourrait héberger une filière qui applique une autre pédagogie.

Lobbyparents propose que l'état informe tous les parents lors de la convocation d'inscrire les enfants à l'école sur l'offre scolaire existante dans une région définie. Ensuite favoriser la collaboration avec les travailleurs sociaux etc. : ceux-ci, tout comme les enseignants doivent pouvoir informer les parents sur l'offre scolaire d'une région.

Lobbyparents.ch s'oppose à la mise en place de curricula communs mais pense que des examens communs externes seraient utiles : Les chemins doivent être multiples pour atteindre les objectifs de l'enseignement, définis par l'état pour tous.

Effets du critère opérationnel « Régulation » sur les 4 priorités politiques dans le dispositif esquissé par lobbyparents.ch :

- 1 liberté (et plus de responsabilité pour parents et enseignants/collèges)
- 1 (tests communs externes plus év. publication des résultats)
- 1 équité (mêmes chances d'accès à une offre scolaire diversifiée et élargie)
- 1 cohésion sociale (Tous peuvent atteindre les objectifs de l'enseignement et trouver leur place dans le monde de travail et la société en général. C'est un mythe de croire que l'école publique ou des curricula communs produisent la cohésion sociale (où est-elle actuellement et, là où il y a une cohésion sociale, est-ce grâce à l'école?))

Critère opérationnel « Acteurs du choix » : *Lobbyparents.ch demande le choix pour tous les parents!

Effets du critère opérationnel « Acteurs du choix » sur les 4 priorités politiques dans le dispositif esquissé par lobbyparents.ch :

- 1 liberté
- 1 efficacité
- 1 équité (qu'une partie de la population n'aurait pas le droit de choisir révèle plus de nivellement que de l'équité en manquant, en plus, sa cible. Il s'agit quand même d'équité de chances d'atteindre les buts de l'enseignement pour tout enfant. Aussi un enfant favorisé peut avoir des difficultés avec un certain type d'enseignement et s'épanouir avec un autre ! Il s'agit aussi de rendre du pouvoir aux parents, de leur donner un moyen pour réaliser leur responsabilité éducative qui peut faire défaut dans tout milieu. C'est justement le poids du choix de tous qui

crée la concurrence, laquelle peut favoriser la qualité et apporter un plus à tous et au pays dans son ensemble.

1 cohésion sociale

Conclusion :

Additionnant les points, le projet de lobbyparents.ch se révèle clairement favorisant l'équité (4 points) et la cohésion sociale (4 points), suivi par le souci de l'efficience et la liberté de choix tout court (2-4 points, dépend du jeu de la concurrence, donc du nombre d'écoles différentes accessibles pour tous, du comportement des parents et des choix de la législative concernant la mise en place d'examens communs externes ou non et de la publication des résultats ou non).

Ceci dit, la demande du libre choix de l'école est, pour lobbyparents.ch, le moyen pour diversifier et améliorer l'offre scolaire afin que tout enfant puisse accéder - et indépendamment de sa situation socio-économique - à l'école la plus adaptée à ces capacités et besoins. Ceci dans le souci que tous les enfants puissent atteindre les objectifs de l'enseignement, trouver leur place dans le monde du travail et s'intégrer socialement.